

## **La brochure départementale**

La brochure départementale 2009-2010 devient un document électronique.

La promotion sur support papier se fait désormais localement par l'intégration de l'offre de balades dans les éditions des communes et des territoires.

La brochure départementale concerne tous les territoires de développement du Var à l'exception du Pays de Fayence.

Elle est valable du 1<sup>er</sup> avril (année n) au 31 mars (année n+1).

L'offre de balades présente dans la brochure départementale est conforme à la charte de production des « Balades Nature Commentées ».

On y trouve :

- Une carte du Var présentant les communes partenaires de l'opération qui proposent des « Balades Nature Commentées »,
- Une présentation détaillée de chacune des balades présentées par territoire de développement, soit :
- Un calendrier des départs sur l'année.

Sur le site INTERNET du CDT du Var, [www.visitvar.fr](http://www.visitvar.fr), vous trouverez toutes les informations et toutes les balades.

### **Remarque :**

Les informations contenues dans la brochure départementale ont été établies avec la collaboration des OTSI et des centrales de réservation du Var.

Le Comité Départemental du Tourisme décline toute responsabilité concernant l'exactitude des informations contenues dans cette brochure. Malgré le soin apporté à sa réalisation, des erreurs ou omissions peuvent s'y être glissées. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.